

FOOTBALL - IZON-VAYRES

- Samedi 06 : U15 reçoivent Galgon.
- Dimanche 07 : séniors A en coupe. séniors B reçoivent Morlaas. séniors C reçoivent Côteaux Bordelais.
- Samedi 13 : U18 reçoivent Bègles.
- Dimanche 21 : séniors A reçoivent Bordeaux RC.
- Samedi 23 : U18 reçoivent Villenave.
- Dimanche 28 : séniors B reçoivent Mauléon. séniors C reçoivent Bourgeais.

HORAIRES DES MESSSES

Samedi 06	18h00	TIZAC
Dimanche 07	09h15	RAUZAN
	11h00	ST GERMAIN
Mercredi 10	18h30	MOULON
Samedi 13	18h00	LUGASSON
Dimanche 14	09h15	ARVEYRES
	11h00	GREZILLAC
Samedi 20	18h00	CADARSAC
Dimanche 21	09h15	NAUJAN
	11h00	BARON
Samedi 27	18h00	FRONTENAC
Dimanche 28	09h15	GENISSAC
	11h00	NAUJAN

Maison de retraite de Vayres :
Le 4^{ème} vendredi de chaque mois, 15h00.

SMICVAL

Collecte des bacs en janvier :
Bacs jaunes: mercredis 10 et 24.
Bacs marron: mercredis 3 et 17.
Biodéchets: mercredis 3, 10, 17 et 24.
Pour que vos déchets puissent être ramassés par les équipes du SMICVAL :
- les sacs doivent être mis obligatoirement dans les containers.
- les cartons doivent être compactés avant d'être mis dans les containers jaunes.

NUMÉROS D'URGENCE

Médecin de garde (SAMU) : 15 téléphone fixe
112 téléphone portable
Ambulance Vayres : 05 57 74 76 23
Centre anti-poison : 05 56 96 40 80
Police : 17
Pompiers : 18

CONTACTS UTILES

Mairie 05 57 55 25 55
Mairie (urgence) 06 77 85 48 72
Site internet : <http://www.mairie-vayres.fr/>
C.C.A.S. 05 57 55 25 53
Police municipale 06 81 56 53 09
Bibliothèque 05 57 55 19 30
École maternelle 09 64 07 85 02
École élémentaire 05 57 74 83 14
Centre de loisirs 05 57 84 91 85
C.D.C. Sud-Libournais 05 57 24 21 65

SECTEUR PASTORAL D'ARVEYRES

Maison paroissiale
3, rue Montaigne
SAINT QUENTIN DE BARON
Tel : 05-57-24-81-57
Accueil : mardi, jeudi : 9h/12h
vendredi : 14h/17h; samedi : 9h30/12h

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

- BREL Méлина née le 20-11-2015
- LAIN Alycia, Christine née le 19-12-15
- BEVILACQUA Noélla, Elisabeth née le 23-12-15

Nos félicitations aux heureux parents

DÉCÈS

- M. MARROT Jean-Michel, Pascal décédé le 24-12-15
- Mme GIMEL Giselle décédée le 06-01-16
- Mme LABORDE Veuve MAMONT Geneviève décédée le 10-01-16

Nos condoléances aux familles dans la peine

DÉCHÈTERIE DE VAYRES

Horaires été (1er février au 31 octobre) : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Journal Municipal de Vayres
Directeur de publication : Jacques Legrand
Elue chargée de la conception, rédaction, photos : Eve Ribes



FEVRIER 2016

Mairie : Téléphone 05 57 55 25 55
Site internet : <http://www.mairie-vayres.fr/>

LES RENDEZ-VOUS DU MOIS

Mercredi 03 : Heure du conte, bibliothèque, 10h30

Mercredi 03: Loto du Club Amitié Et Loisirs, salle polyvalente, 14h30

Samedi 06 : **LOTO À LA LANDAISE DU CLUB DE FOOT**, salle polyvalente, 18h30

Dimanche 07 : **CONCOURS DE PÊCHE DU BAMBOU VAYRAIS**, étang de la Garenne, inscriptions 7h30

Mercredi 10 : atelier écriture pour les enfants, bibliothèque, 14h30 - 16h

Mercredi 10 : assemblée générale de l'association du Mascaret, salle du Blason, 19h

Jeudi 11 : réunion mensuelle de la généalogie, salle de conférence, 18h

Vendredi 12 : assemblée générale Au Coeur de Noël, salle de conférence, 19h

Samedi 13 : **LOTO DE LA CHASSE**, salle polyvalente, 20h45

Samedi 20 : assemblée générale Véga de la Lyre, salle de conférence, 21h

Dimanche 21 : réunion mensuelle de la philatélie, salle de conférence, 10h - 12h

Vendredi 26 : **SOIRÉE THÉÂTRE DU COMITÉ DES FÊTES**, salle polyvalente, 20H30



UN GRAND MERCI AUX VAYRAISES ET VAYRAIS

Le Téléthon 2015 est bien terminé : nous avons fini de compter et la myriade de petits euros et je suis heureux d'annoncer que la collecte Téléthon 2015 à VAYRES se monte à 10.090,29 euros ! (somme intégralement versée à AFMTELETHON)

Cette très belle réussite est due :
- à la ténacité des bénévoles qui ont tout au long de l'année œuvré pour récupérer et fabriquer les objets vendus lors des vide-greniers et marchés de Noël,
- à la mobilisation des nombreuses associations vayraises qui ont été des partenaires très efficaces,
- au soutien et à l'aide constants de Jacques LEGRAND, maire de Vayres, Pierre MALVILLE, maire-adjoint, et l'équipe municipale,
- à la grande générosité des commerçants et des viticulteurs locaux,
- et surtout à la solidarité des Vayrais qui ont oublié le temps du Téléthon leurs querelles de clocher, les clivages et les différences sociales pour apporter de l'espoir à ceux qui en ont bien besoin.
Je suis très fier de faire partie de ce village où le hasard m'a fait poser mes valises il y a quatre ans.

Jacques Marsan
organisateur du Téléthon 2015

Zoom sur la lutte contre le frelon asiatique :

Le frelon asiatique a débarqué en France il y a plusieurs années et n'a aucun prédateur naturel. Non seulement sa piqûre est dangereuse pour l'homme, mais la présence de ce frelon, qui se nourrit d'autres insectes, notamment les abeilles, est susceptible d'entraîner des dégâts importants sur la biodiversité locale.

La lutte contre le frelon asiatique vise essentiellement :

- à piéger les femelles fondatrices (celles qui vont reconstruire ailleurs un autre nid) pendant leurs périodes de forte circulation ;
- à éviter de piéger trop d'autres insectes utiles, en particulier les abeilles.

**Utilisez un appât sélectif pour attirer les frelons asiatiques :**

Versez un appât le plus sélectif possible dans la bouteille par le haut : le but est de piéger autant que possible seulement les frelons asiatiques et surtout pas les abeilles.

L'appât sélectif le plus efficace se compose de : 1/4 de volume de sirop de grenadine ou de cassis, utilisé pur ; 1/2 volume de bière brune ; 1/4 de volume de vin blanc (qui repousse les abeilles). Rechargez le piège en appât tous les 15 jours environ.

Utilisez les pièges à frelons asiatiques aux bonnes périodes :

Ne mettez vos pièges en place que pendant deux périodes bien précises, afin d'éviter que trop d'insectes autres que des frelons asiatiques ne soient piégés : du 1er février au 15 avril, période où le frelon asiatique sort d'hibernation ; et du 15 octobre à la fin novembre.

Placez les pièges à frelons asiatiques :

Placez un ou plusieurs pièges, selon la taille de votre jardin.

Placez les pièges en hauteur, par exemple dans un arbre.

Placez-les en dehors des endroits assidûment fréquentés : terrasse, entrée de la maison, terrain de jeux des enfants...

Débarrassez-vous du piège rempli de frelons :

Au bout d'un moment, votre piège est saturé de frelons et ne fonctionne plus. Cependant certains frelons peuvent être encore vivants à l'intérieur.

Prenez des précautions pour vous débarrasser de ce piège :

Placez le piège dans un seau ou une bassine.

Remplissez le piège et le récipient avec de l'eau pour noyer les frelons.

Attendez 24 heures.

Mettez le piège à la poubelle.

Remplacez-le par un autre si besoin.

SOIRÉE THÉÂTRE

Le Comité des fêtes organise une soirée théâtre le vendredi 26 février à 20h30 à la salle polyvalente. Il s'agit d'une série de sketches sur la vie des couples au quotidien présenté par l'association Vayrestige des planches : Une heure et quart de rire assuré !

Participation aux frais : 5.00 euros et gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Buvette et vente de crêpes sur place.

Portail de la bibliothèque :
www.bibliotheque-vayres.net
Infos et actus y sont renouvelées régulièrement !

**Côté livres :**

Quelques nouveautés ...

Arrivage de nouveaux romans au cours du mois de février : Yalom, Adler Olsen, Calmel, Carrisi, Mc Cullough et bien d'autres...

Les livres d'Olivier Deloye sont disponibles à la vente.

Une fois n'est pas coutume, depuis la mi-janvier la bibliothèque vend des livres de l'auteur de bandes-dessinées Olivier Deloye, invité ce mois-ci à l'école élémentaire.

Côté animations :***Un auteur invité**

Olivier Deloye, auteur de bandes-dessinées, viendra rendre visite aux élèves des classes de Caroline, Magali, Stéphanie et Estelle, à l'école élémentaire.

Après un passage dans les classes, où il expliquera son travail, il dédicacera ses ouvrages à ceux qui auront pensé à apporter leur exemplaire à l'école.

*** L'Heure du conte**

Le prochain rendez-vous aura lieu mercredi 3 février à 10h30 à la bibliothèque.

*** Prix Vayres la lecture 2016**

Dans le cadre du Prix Vayres la Lecture 2016, les enfants peuvent s'inscrire à des ateliers.

Le mercredi 10 février 14h30-16h00 – Atelier d'écriture : Cette année, les enfants vont devoir inventer une série de péripéties... à la manière de James Flora, auteur d'un des livres en lice cette année.

Inscription à la bibliothèque, au 05 57 55 19 30 ou bibliotheque@mairie-vayres.fr

PLACE DU GESTAS

Des places réservées aux handicapés ont été matérialisées sur la place du Gestas. Ces places à proximité des commerces sont strictement réservées aux personnes à mobilité réduite et ne doivent pas être utilisées par les personnes valides. Petit rappel : toute infraction peut entraîner une amende de 135 € avec un risque de placement en fourrière du véhicule.

RECHERCHE BERGERS, BERGÈRES, PARRAINS, MARRAINES

Comme l'année dernière le 27 mars, dimanche de Pâques, se déroulera le défilé de la fête de l'Agneau pour lequel 2 garçons et 2 filles de 5 ou 6 ans sont recherchés pour tenir l'agneau ainsi que des parrains et marraines d'au moins 15 ans pour les accompagner. Une charrette tirée par un bœuf sera dans le cortège et pourra transporter tous les enfants déguisés ou pas qui le souhaitent !

Toutes les personnes désirant se déguiser et participer au défilé sont également les bienvenues.

Cette année, il y aura 4 jours de fête (avec fête foraine) :

- Vendredi soir repas spécial fête de l'Agneau,

- Samedi loto de la fête de l'Agneau,

- Dimanche défilé, vide-greniers, marché artisanal et gastronomique,

- Lundi vide-greniers et omelette pascale.

Contact : Au Coeur de Noël au 07 81 01 77 76/ aucoeurdenoel33@gmail.com

ENQUÊTE SUR L'EMPLOI**L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (Insee)**

réalise une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Cette enquête se déroulera dans votre commune au cours de l'année 2016.

Un enquêteur, muni d'une carte officielle, interrogera par téléphone ou par visite quelques administrés. Ceux-ci seront prévenus individuellement par courrier et informés du nom de l'enquêteur. Les réponses fournies lors des entretiens restent anonymes et confidentielles.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage, ne travaillent pas ou sont retraitées. Les réponses ne serviront qu'à l'établissement de statistiques.

L'enquêteur contactera les ménages concernés entre le 4 janvier 2016 et le 30 avril 2016.

Merci de lui réserver un bon accueil.